

Un an de participation cit oyenne avec le Conseil de développement



SOMMAIRE

ÉDITO

Page 3

L'ANNEE 2022 EN CHIFFRES ET EN IMAGES

Pages 4 - 5

RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

Pages 6 - 7

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Pages 8 à 11

PERSPECTIVES POUR 2023

Pages 12

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET SES RÉSEAUX

Pages 13

EN IMAGES

Pages 14



ÉDITO

S'achevant sur la remise d'un avis sur saisine de l'agglomération sur le schéma des mobilités, l'année 2022 a été marquée par la capacité du Conseil de développement d'anticiper la réflexion sur les décisions publiques à venir.

Par auto-saisine en effet, les membres se sont attachés à envisager les résiliences nécessaires du territoire.

L'alimentation et son lien avec l'agriculture locale doivent dessiner de nouvelles alliances pour la satisfaction des besoins des plus fragiles, la santé de tous et une prospérité partagée entre producteurs et consommateurs.

Le changement des mentalités et des comportements individuels et collectifs doit s'accélérer pour que l'impact humain sur le changement climatique et un autre mode de consommation énergétique s'orientent rapidement dans un sens positif.

Enfin, une prise de conscience doit s'affirmer pour mieux accompagner celles et ceux qui ont le plus souffert des crises qui se sont succédées jusqu'à la plus récente sanitaire et économique à la fois.

En agissant avec le souci d'aller vers les publics les plus divers et de s'attacher à en écouter et porter la parole, le Conseil de développement s'inscrit dans un dialogue éclairé avec les élus et l'administration de GrandAngoulême pour la programmation et la planification de l'action publique dans la période qui s'ouvre.

André CURMI, Coprésident Philippe MONJARRET, Coprésident

Marie-Madeleine VINCENT, Coprésidente







L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES **ET EN IMAGES**







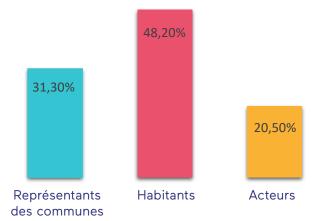
42,9% 57,1% de femmes

d'hommes



au sein du Comité d'animation

Répartition par collèges









Groupes et réunions



1 rencontre citoyenne territoriale

18 rencontres avec les élus et les services de GrandAngoulême

2 plénières



2 groupes permanentsComité d'animation
Collège représentant des communes



72 réunions



heures d'engagement citoyen

Travaux du Conseil de développement

Auto-saisines

- Après-crises ?
- Transitions écologiques
- Alimentation Agriculture

Saisines

- Schéma des mobilités
- Cartéclima!



RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

Le Conseil de développement

acteur reconnu de la démocratie participative

L'année 2022 restera une année de transition entre la « fin » de la crise sanitaire, qui a indéniablement impactée l'activité du Conseil de développement (CDD), et la relance d'un fonctionnement normal. Les plénières ont eu lieu en présentiel et les membres ont pu à nouveau aller à la rencontre des citoyens et citoyennes du territoire. De même, le changement de Direction a marqué l'année avec notamment l'envie de développer la communication et ainsi la visibilité du CDD. Les parutions dans le magazine L'Actu, les rencontres et les premières actions ont notamment permis à de nouveaux membres de nous rejoindre et d'intégrer certains groupes-projets. Fin 2022, 89 membres composaient le CDD avec l'intégration de 8 nouvelles personnes.

L'enjeu en 2023 sera de renforcer cette visibilité en développant la communication et les actions « aller vers ».

Le Comité d'animation, composé de 19 membres, s'est réuni 10 fois en 2022. Il suit les travaux des groupes-projets et propose les orientations du Conseil de développement en accord avec ses membres.

En 2022, le Conseil de développement a été saisi sur le Schéma des mobilités et *Cartéclima!* dont les travaux débuteront en 2023. Concernant les mobilités, le groupe a émis un avis intermédiaire en Conseil communautaire en fin d'année. L'avis définitif sera rendu aux élus début 2023.

Les auto-saisines, débutées en 2021, ont continué à alimenter les groupes-projets en 2022. À ces temps de réunion de travail s'ajoutent des rencontres avec les acteurs et citoyens du territoire afin de construire des avis et contributions qui prennent en compte leurs attentes.

Le collège Représentants des communes a poursuivi son travail en parcourant l'agglomération dans ses réunions. L'enjeu est de renforcer le maillage territorial, de faire connaître le CDD et de favoriser l'échange avec les Conseillers municipaux et leurs administrés.



Un travail de coopération précieux avec l'agglomération

Être intégré en amont des projets, cultiver le dialogue avec les services et les élus sont des atouts pour mener à bien les travaux en saisines et auto-saisines. Ainsi en 2022, les membres des groupes-projets ont pu rencontrer les élus et les services de l'Agglomération, soit pour lancer un groupe-projet (*Cartéclima!* et Mobilités), soit pour restituer les premières conclusions des travaux ou encore dans le cadre de la commission de suivi des projets et groupes de travail de l'agglomération.

Le Conseil de développement a également participé à la mise en place des Observatoires.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

Quelle suite pour les travaux du Conseil de développement?

Un premier comité de suivi avait été organisé en 2021 et un prochain le sera en 2023. Le droit de suite est par ailleurs organisé de manière continue en lien avec les services et les élus de l'Agglomération.

Aussi, en juillet, une réunion s'est tenue suite à l'avis rendu sur le Schéma cyclable pour rendre compte des premières actions mises en place.

Deux plénières organisées en 2022

Moments forts, les plénières permettent de réunir les membres et de les impliquer dans la vie du Conseil de développement. Des ateliers d'échanges et des points d'étapes sur les travaux en cours ont permis à chacun de s'exprimer.

En 2022, deux plénières ont eu lieu en présence de Xavier Bonnefont, Président de GrandAngoulême, Maud Fourrier, Vice-Présidente de GrandAngoulême et Jean-François Letourneur, Directeur Général des Services.

Paroles de membres

Pourquoi avoir rejoint le Conseil de développement ?

« Influencer les politiques publiques » ;

« Tout citoyen a un avis et devrait avoir la possibilité de les faire infuser et de les partager » ;

« Souhait de s'investir de manière citoyenne, apolitique et écologique » ;

« On sert à quelque chose ».



LES TRAVAUX RÉALISÉS

Une saisine

Avis sur le Schéma des mobilités

Le Conseil de développement a été saisi par GrandAngoulême pour émettre un avis sur le Schéma des mobilités. Le groupe, constitué d'une dizaine de personnes (habitants, acteurs du territoire et représentants de communes) a commencé à travailler sur le sujet en septembre 2022. Un avis intermédiaire a été rendu en novembre auprès des élus du Conseil communautaire. Six réunions et des sessions de rédaction en parallèle ont été nécessaires pour rédiger l'avis. Ils ont également rencontré M. Michel Germaneau, Vice-Président en charge des mobilités et la Direction des mobilités durables de GrandAgoulême. Ces temps d'échanges ont permis au groupe de mieux appréhender le sujet et d'avoir un niveau de connaissance partagé du Schéma des mobilités.



Témoignage de Marjolaine Pinel, Animatrice du groupe projet mobilités



Le groupe était assez diversifié avec différentes tranches d'âges, des personnes habitant en milieu rural et urbain. Si nos avis divergeaient sur certains points, de par nos modes de vie différents, nous étions plutôt d'accord sur l'essentiel : il faut faire face aux enjeux climatiques et permettre à chacun de se déplacer.

Nous avons également lu des études et des articles afin de mieux comprendre les enjeux autour de la mobilité, et de rendre un avis à GrandAngoulême le plus constructif possible. C'est ma première expérience au Conseil de développement, et je suis ravie de cette forme de citoyenneté participative.



LES TRAVAUX RÉALISÉS



Trois autosaisines

Après-crises?

Constitué en 2021, le groupe « Après-crises ? » rendra ses premières conclusions en 2023. Plusieurs crises impactent depuis plusieurs années notre pays et plus particulièrement les plus faibles : crise financière, gilets jaunes, Covid-19, énergétique et climatique. Elles aggravent la fragilité des publics les plus démunis et isolés.

C'est cet angle qu'a choisi le groupe avec la volonté de porter à connaissance des élus certaines conséquences des crises pour les habitants du Grand Angoulême. Une phase d'étude et d'interprétation des données a permis de mieux appréhender la situation au niveau territorial.

Par ailleurs, les membres ont auditionné des acteurs du territoire afin de recueillir leur témoignage sur la crise Covid et l'impact constaté sur les publics.

Quelle alimentation pour demain?

Après avoir rencontré des acteurs d'initiatives locales et des agriculteurs du territoire, les membres du groupe « Alimentation-agriculture » ont souhaité recueillir l'avis des citoyens du territoire lors de rencontres. Un questionnaire composé de questions courtes a permis d'engager les échanges avec les habitants.

Quatre temps de rencontres ont été organisés lors d'évènements (Fête de la biodiversité à Mouthiers-sur-Boëme et Fête au Jardin Vert à Angoulême) et également à la sortie de supermarchés (Lidl et U Express à Angoulême). Plus de 200 personnes ont répondu au questionnaire proposé par les membres du groupe autour de plusieurs thématiques : habitudes d'achat, accès aux produits locaux et attentes pour consommer autrement. Les éléments collectés et analysés viendront enrichir les travaux menés par le groupe-projet. La contribution sera rendue publique en 2023.

Zéro déchet : c'est quand ? Maintenant!

Le Conseil de développement a choisi de s'autosaisir du sujet des transitions écologiques. En avril 2021, un groupe-projet, composé d'une dizaine de personnes, s'est constitué pour réfléchir collectivement et produire une contribution qui sera rendue publique début 2023.

Après un temps de rencontres avec les élus et les services techniques de GrandAngoulême, Charente Nature ainsi qu'une visite du centre de tri ATRION de Calitom pour appréhender le sujet, le groupe de travail s'est focalisé dans un premier temps sur le thème de la réduction des déchets.

Pour répondre à l'objectif zéro déchet, le groupe de travail a rédigé trois fiches portant sur des avis à court terme et une fiche sur des pistes de réflexions moyen et long termes (traitement et réemploi).





Au total, **43 propositions** ont été formulées par le groupe de travail transitions écologiques et seront proposées aux conseillers communautaires. Des points d'étapes permettront de suivre la mise en place des actions retenues.



L'eau et ses usages : une rencontre citoyenne territoriale portée par le collège représentants des communes

Le mardi 11 octobre 2022, plus de 70 citoyens, élus, acteurs du territoire, se sont réunis à Vindelle pour échanger et partager sur le thème de « L'eau et ses usages ». Sécheresse ou abondance, biodiversité, utilisation, accès, recyclage de l'eau, autant de sujets qui nous concernent, et sur lesquels les citoyens ont pu s'exprimer. Six ateliers d'échanges ont été animés par des membres du Conseil de développement autour de ces thématiques. On notait aussi la présence d'élus locaux et de personnels de services techniques ou administratifs. Les participants ont proposé, échangé, débattu, écouté avec l'envie de transmettre leur vision du sujet, leurs interrogations et dégager une pensée en commun. Une première question a été posée à tous les participants : « quelles sont vos interrogations par rapport à l'eau ? ».

Qualité de l'eau, accès à l'eau potable, équité, tarification, contrôle, gestion des ressources, service public sont les sujets principaux évoqués en réponse à cette question.

Il en ressort une forte attente de la part des citoyens qui souhaitent être accompagnés pour améliorer leurs usages de l'eau (information, communication et aides financières) et mieux connaître la réglementation.

Tous volontaires et prêts au changement, les citoyens ont émis de nombreuses idées qui ont été communiquées aux élus.





« Participation citoyenne » : la signature du nouveau logo et de la nouvelle identité graphique

Après 20 ans d'existence, les membres ont souhaité renouveler l'identité graphique du Conseil de développement.

Fin 2022, le Conseil a donc dévoilé son nouveau logo imaginé par l'agence Maïa Communication.

En forme « d'œil », il symbolise la fluidité, la co-construction et l'interaction avec le territoire et ses acteurs. Il fait écho à la raison d'être du Conseil de développement : « Donnons notre regard sur le territoire de demain » et invite tous les citoyens à s'exprimer et participer.

Ce nouveau logo accompagnera désormais nos actions de participation citoyenne sur le territoire du Grand Angoulême.

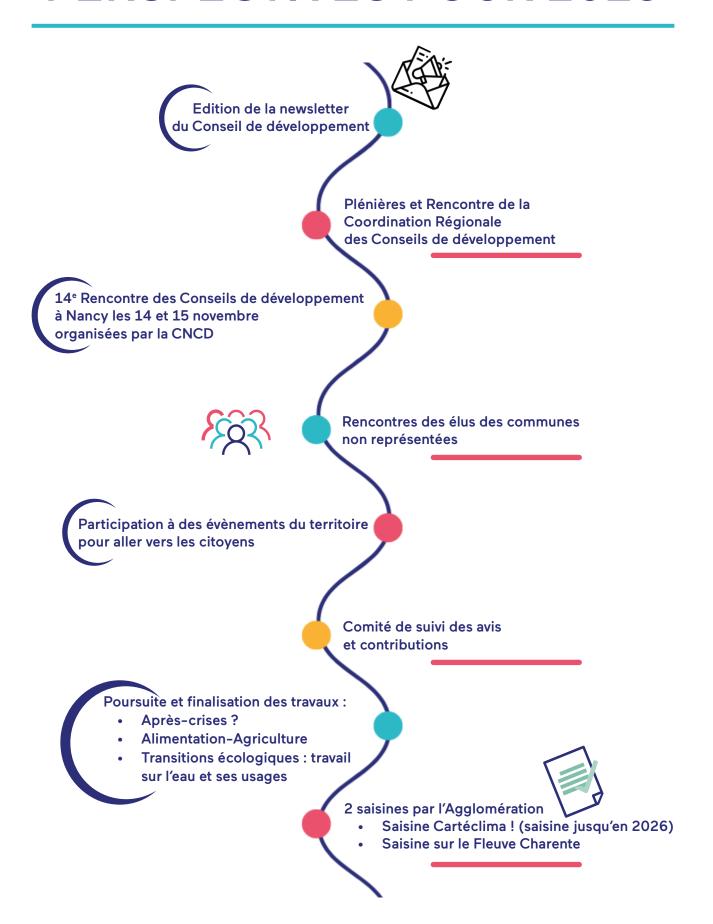




Donnons notre **regard** sur le **territoire** de demain.



PERSPECTIVES POUR 2023



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET SES RÉSEAUX

Renforcer nos liens

avec les autres Conseils de développement régionaux et au-delà permet de favoriser le partage d'expérience, diffuser les avis et mener des travaux en commun.

Relance de la Coordination Régionale des Conseils de développement

Créée en 2018, la Coordination régionale est un lieu d'échange et de partage entre les Conseils néo-aquitains adhérents.

Après un temps de suspension lié au contexte sanitaire, le comité de pilotage de la CRCD s'est donné comme objectif de relancer cette instance et ainsi renforcer le champ d'action des Conseils de développement.

Une rencontre a été organisée en octobre avec le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) sur le thème « Communication, valorisation des travaux, lien avec les territoires ».

Le Conseil de développement de GrandAngoulême présent aux côtés du CDD de Grand Poitiers pour fêter ses 20 bougies!

Le Conseil de développement était présent aux 20 ans du Conseil de développement de Grand Poitiers le 22 novembre sur son invitation.

A cette occasion, André Curmi est intervenu, lors d'une table ronde, sur la thématique de la « Place et rôle des Conseils de développement dans les nouveaux enjeux et modèles de la démocratie participative ».

Coordination Nationale

Le CDD de GrandAngoulême est membre du Conseil d'Administration de la CNCD (Coordination nationale des Conseils de développement) : deux se sont tenus en 2022.

Membres actifs de la CNCD, les co-présidents et l'équipe technique ont participé à des webinaires et des groupes de travail.

Un temps fort

Journée de Rencontre des Codev - CESER - CESE au Palais d'Iéna à Paris, le 7 novembre. « S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique » : une journée introduite par Olivier Véran, Ministre chargé du renouveau démocratique.

Maud Fourrier, Vice-Présidente de GrandAngoulême, et André Curmi, Co-Président, ont participé à une table ronde sur la « contribution à l'évaluation des politiques publiques et le droit de suite ».



EN IMAGES









REJOIGNEZ-NOUS!
VOS IDÉES CONSTRUISENT NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN.



Conseil de développement de GrandAngoulême

